

Bonjour Monsieur,

Tout d'abord, merci de prendre de nos nouvelles. Nous nous portons bien, mais ce n'est malheureusement pas le cas de nos forêts. Nous avons remarqué que votre entreprise, Colas, est détenue à 96% par le groupe Bouygues, qui est responsable de l'artificialisation des terres liée à son activité. Nous sommes convaincus que les grands groupes industriels comme le vôtre bétonnent et bitument à tout va pour faire du profit et permettre à nos économies de croître sans cesse sans répondre aux véritables besoins des populations, et sans se soucier des conséquences désastreuses sur le vivant.

Nous avons également noté que vous pratiquez le greenwashing en faisant des dons pour compenser votre impact environnemental. Nous considérons que cela ne sert qu'à faire de la communication à moindre frais, car les dons des entreprises sont déductibles des impôts, c'est donc l'argent public qui finance ces dons.

Par ailleurs, Colas a participé à la construction de la déviation de Mussidan. En lien avec cette déviation, une "compensation" a consisté à couper des châtaigniers, soit disant déperissants, autour de l'étang de la Jemaye pour replanter. Le bilan en termes de biodiversité reste à démontrer. Les forêts et plus généralement les espaces naturels sont victimes de ces politiques de soit-disant compensation qui ne sont que de la poudre aux yeux comme l'explique très bien cet article : <https://reporterre.net/Grands-projets-destructeurs-l-esbroufe-de-la-compensation-ecologique>. Il faut des dizaines d'années pour régénérer une forêt alors qu'il suffit de quelques jours pour la raser. Donc la logique voudrait qu'on détruise une forêt seulement après qu'une autre ait été régénérée. C'est maintenant qu'il faut préserver la biodiversité et arrêter les émissions de CO2, pas dans 50 ans !

Si votre objectif est de faire de la communication, nous pensons que votre groupe possède suffisamment de médias pour cela sans tenter de se servir des défenseurs de l'environnement.

Enfin, nous ne pouvons pas accepter des dons d'une entreprise comme la vôtre, qui ne respecte pas ses obligations fiscales et pratique l'optimisation fiscale (1).

Alors, ce que vous pouvez faire :

- Exercer votre "RSE" en cessant les activités de votre entreprise qui artificialisent les terres et qui polluent.
- Suggérer à M. Martin Bouygues, qui doit avoir des oreilles bienveillantes auprès de nos responsables politiques, de faire officiellement du lobbying pour nous auprès de l'Élysée pour interdire les coupes rases, cesser d'appeler "forêt" les monocultures d'arbres, obliger Alliance Forêt Bois et d'autres coopératives forestières à rembourser l'intégralité de l'argent public qu'ils ont reçu sans éco-conditionnalité, etc.
- Demander que votre groupe paye ses impôts.

Néanmoins, à titre individuel, si vos convictions et vos préoccupations vis à vis des forêts sont celles de notre association, vous pouvez adhérer et faire des dons sur notre site.

Cordialement,

Le collègue de SOS Forêt Dordogne.

<https://sosforetdordogne.fr>

(1) Malgré vos affichages (<https://www.bouygues.com/politique-fiscale/>), il semblerait que vous ne soyez pas exemplaires. Au hasard :

https://www.bfmtv.com/economie/entreprises/btp/bouygues-perd-son-proces-contre-le-fisc_AN-201612120123.html

https://www.challenges.fr/high-tech/le-montage-d-optimisation-fiscale-de-bouygues-au-luxembourg_10656

https://www.huffingtonpost.fr/economie/article/malta-files-des-multinationales-dont-bouygues-total-et-ikea-epinglees-pour-evasion-fiscale-a-malte_100786.html